

BULLETIN FÉDÉRAL

Fédération

SANTÉ
ACTION SOCIALE



Infos actualités fédérales
sur site Internet : www.sante.cgt.fr
E-mail : com@sante.cgt.fr

Congrès UFMICT-CGT 28 au 31 janvier 2020

NUMÉRO **2019/12**
Lundi 18 novembre 2019

Un moment important de notre vie fédérale !

Pour que la CGT soit une force pour toutes et tous, nous avons la nécessité d'impulser et d'organiser le militantisme syndical pour tous les salariés. C'est dans ce cadre que le XII^{ème} congrès de l'UFMICT aura lieu à Prapoutel au Centre de Vacances Touristra les 7 Laux en Isère.

Chacune et chacun pourra débattre, échanger sur les propositions et élaborer les revendications qui seront les nôtres pour les trois années à venir.

Un congrès est toujours un moment fort de la vie démocratique pour faire le bilan des années écoulées et préparer le futur.

Les réformes qui se succèdent à un rythme élevé aboutissent à désorganiser nos systèmes sanitaire, médico-social et social, au point que la question de leur survie est aujourd'hui l'urgence. Mis dans l'incapacité de travailler dignement, les salarié.e.s subissent aussi de plein fouet une perte de pouvoir d'achat, une remise en cause de leur droit à la retraite et d'une manière plus générale une atteinte de tous leurs acquis sociaux.

Les discours lénifiants des pouvoirs publics sur l'obsolescence de notre organisation sanitaire et sociale, sur l'obligation absolue d'y remédier, cachent en réalité un discours austéritaire légitimant des suppressions de postes, d'effectifs, de lits. Le virage ambulatoire n'est qu'un artifice discursif visant à nous faire croire que nos responsables ont enfin pris conscience de la nécessité d'en finir avec le concept « d'hôpital entreprise » et du financement par la T2A. Mais en réalité rien n'est remis en cause. La mission des hôpitaux est recentrée sur les soins très coûteux, mais sous-rémunérés avec la tarification à l'activité, alors que les soins lucratifs sont offerts en cadeaux aux autres acteurs du soin, notamment la médecine de ville et la santé marchande. Il en est de même dans le médico-social et en ce qui concerne la prise en charge de nos aîné.e.s.

Entre une conception du système de santé et d'action sociale très technocratique et une réalité du terrain froide et implacable, un abîme se creuse dans lequel tombent les salarié.e.s épuisés. Confrontés à chaque jour aux injonctions paradoxales générées par l'impératif d'assurer une qualité et une sécurité des soins avec un budget, des moyens humains et matériels en constante diminution, les professionnels subissent une tension sans précédent et commencent à se rebeller. Devant cette colère qui gronde, face aux revendications de plus en plus fortes, le gouvernement prend des mesures coercitives : déni du droit d'alerte, suppression des instances représentatives du personnel, création d'un CSE (comité social d'établissement) qui remplace déjà dans le secteur Privé et associatif les CE et les CHS-CT sans en avoir le même périmètre ni la même assise en matière de droits de défense et de représentation des salarié.e.s. Cela sera bientôt le cas dans la Fonction Publique.

Face au silence que ce gouvernement cherche à nous imposer, nous avons plus que jamais le devoir de nous battre, de nous exprimer sur nos conditions de travail, sur la reconnaissance de nos professions, de nos qualifications sanctionnées par l'expérience professionnelle, les formations suivies et les diplômes.

C'est ensemble que nous construirons cette lutte, c'est ensemble que nous nous retrouverons dans ce Congrès de l'UFMICT pour débattre, organiser, proposer et résister.

SOMMAIRE

✓ Introduction au mandatement et tableau de mandatements	p.2 à 4
✓ Dispositions pratiques	p.5
✓ Fiche de mandatement	p.6
✓ Mise à disposition de candidatures	p.7-8
✓ Procès verbal de débats	p.9
✓ Proposition d'amendement du document d'orientation	p.10
✓ Proposition d'amendement des statuts	p.11
✓ Questionnaire à l'attention des MICT	p.12

N° 2019/12 - Lundi 18 novembre 2019

**Fédération Santé
Action Sociale**

263, rue de Paris - case 538 -
93515 Montreuil CEDEX

Directrice de Publication :
Amélie VASSIVIÈRE

Imprimé par nos soins

Périodicité : bimensuelle

N° commission paritaire : 0924 5 06 134



12^{ème} Congrès de L'UFMICT Santé et Action Sociale CGT

Les 7 Laux - 28 au 31 janvier 2020



Mandatements pour le XI^{ème} congrès de l'UFMICT Santé Action sociale

Le Congrès est constitué de délégué.e.s mandaté.e.s par les syndicats lors de réunions préparatoires. La Fédération a validé 1 délégué.e pour 150 FNI UGICT 2017 (dernier exercice clos), ce qui correspond à 81 délégué.es. Ces 81 délégué.e.s participeront aux débats, porteront les éventuels amendements proposés par les syndicats dont elles et ils porteront les voix.

La CE de l'UFMICT propose la répartition des mandats au prorata du nombre de syndiqué.es par région avec au minimum 1 délégué.e par région (cf. tableau ci-dessous).

Il revient à chaque syndicat qui le souhaite de proposer des délégué.e.s. Le mandatement se fait en lien avec les USD et les coordinations régionales. Il convient de veiller à un juste équilibre entre femmes/hommes, santé/action sociale et une représentation des différentes professions.

Les mandaté.e.s devront être adhérent.e.s dans un syndicat à jour de ses cotisations FNI UGICT 2019 (cf. état COGETISE) et enregistrées dans COGITIEL.

RÉGION	UD	FNI MICT.2017	Proposition mandatement 81 délégué.e.s
ALSACE	67	258	
ALSACE	68	0	
Total ALSACE		258	2
AQUITAINE	24	59	
AQUITAINE	33	384	
AQUITAINE	40	56	
AQUITAINE	47	45	
AQUITAINE	64	59	
Total AQUITAINE		603	4
AUVERGNE	3	96	
AUVERGNE	15	3	
AUVERGNE	43	0	
AUVERGNE	63	33	
Total AUVERGNE		132	1
BASSE NORMANDIE	14	3	
BASSE NORMANDIE	50	37	
BASSE NORMANDIE	61	104	
Total BASSE NORMANDIE		144	1
BOURGOGNE	21	84	
BOURGOGNE	58	42	
BOURGOGNE	71	72	
BOURGOGNE	89	32	
Total BOURGOGNE		230	2
BRETAGNE	22	21	
BRETAGNE	29	390	
BRETAGNE	35	42	
BRETAGNE	56	160	
Total BRETAGNE		613	4



12^{ème} Congrès de L'UFMICT Santé et Action Sociale CGT

Les 7 Laux- 28 au 31 janvier 2020



CENTRE	18	9	
CENTRE	28	17	
CENTRE	36	6	
CENTRE	37	30	
CENTRE	41	71	
CENTRE	45	60	
Total CENTRE		193	1
CHAMPAGNE ARDENNES	8	17	
CHAMPAGNE ARDENNES	10	6	
CHAMPAGNE ARDENNES	51	285	
CHAMPAGNE ARDENNES	52	45	
Total CHAMPAGNE ARDENNES		353	2
CORSE	2A	0	
CORSE	2B	63	
Total CORSE		63	1
FRANCHE COMTE	25	58	
FRANCHE COMTE	39	5	
FRANCHE COMTE	70	5	
FRANCHE COMTE	90	32	
Total FRANCHE COMTE		100	1
HTE NORMANDIE	27	87	
HTE NORMANDIE	76	433	
Total HTE NORMANDIE		520	3
ILE DE FRANCE	75	907	
ILE DE FRANCE	77	69	
ILE DE FRANCE	78	30	
ILE DE FRANCE	91	191	
ILE DE FRANCE	92	168	
ILE DE FRANCE	93	212	
ILE DE FRANCE	94	495	
ILE DE FRANCE	95	132	
Total ILE DE FRANCE		2203	15
LANG ROUSSILLON	11	10	
LANG ROUSSILLON	30	235	
LANG ROUSSILLON	34	346	
LANG ROUSSILLON	48	11	
LANG ROUSSILLON	66	138	
Total LANG ROUSSILLON		740	5
LIMOUSIN	19	2	
LIMOUSIN	23	23	
LIMOUSIN	87	144	
Total LIMOUSIN		169	1
LORRAINE	54	97	
LORRAINE	55	18	
LORRAINE	57	207	
LORRAINE	88	3	
Total LORRAINE		325	2



12^{ème} Congrès de L'UFMICT Santé et Action Sociale CGT

Les 7 Laux - 28 au 31 janvier 2020



MIDI PYRENEES	9	42	
MIDI PYRENEES	12	37	
MIDI PYRENEES	31	262	
MIDI PYRENEES	32	140	
MIDI PYRENEES	46	9	
MIDI PYRENEES	65	42	
MIDI PYRENEES	81	98	
MIDI PYRENEES	82	85	
Total MIDI PYRENEES		715	5
NORD PAS DE CALAIS	59	1035	
NORD PAS DE CALAIS	62	206	
Total NORD PAS DE CALAIS		1241	8
PACA	4	132	
PACA	5	3	
PACA	6	288	
PACA	13	254	
PACA	83	246	
PACA	84	389	
Total PACA		1312	9
PAYS DE LOIRE	159	57	
PAYS DE LOIRE	124	92	
PAYS DE LOIRE	42	22	
PAYS DE LOIRE	98	39	
PAYS DE LOIRE	24	25	
Total PAYS DE LOIRE		447	3
PICARDIE	2	144	
PICARDIE	60	69	
PICARDIE	80	278	
Total PICARDIE		491	3
POITOU CHARENTES	16	89	
POITOU CHARENTES	17	98	
POITOU CHARENTES	79	78	
POITOU CHARENTES	86	196	
Total POITOU CHARENTES		461	3
RHONE ALPES	1	114	
RHONE ALPES	7	56	
RHONE ALPES	26	2	
RHONE ALPES	38	56	
RHONE ALPES	42	34	
RHONE ALPES	69	364	
RHONE ALPES	73	77	
RHONE ALPES	74	91	
Total RHONE ALPES		794	5
TOTAL GÉNÉRAL		12108	81



**Le congrès de l'UFMICT se tiendra au centre de vacances
Touristra les Ramayes, Les 7 Laux à Prapoutel, 38190 LES ADRETS**

du lundi 28 janvier à 14 h au vendredi 31 janvier 2020 à 12 h.

Accueil

L'accueil des délégué.es débutera le lundi 27 janvier 2020 à partir de 14 h au centre de vacances Touristra les Ramayes, Les 7 Laux, 38190 LES ADRETS.

Téléphone : 04 76 08 70 50.

Hébergement

Les congressistes seront hébergé.e.s dans des chambres individuelles ou doubles.

Coût du séjour

250€ pour les délégué.e.s

Transport

Le transport est en sus du coût de l'hébergement. Il est fortement conseillé de privilégier le transport par train jusqu'à la gare de Grenoble.

Documents du congrès

Ils seront compilés dans le Perspectives Santé n° 181 du mois de décembre 2019.

Préparation du congrès

Elle doit être collective avec les actives/actifs dans les syndicats et USD.

Le compte-rendu, le procès-verbal et les amendements devront être adressés à l'UFMICT et au/à la délégué.e qui portera les voix du syndicat.

Si besoin, les membres de la CE sortant de l'UFMICT se rendront disponibles pour aider à l'animation des débats.





Fiche de mandatement du/de la délégué.e

Fiche à retourner au secrétariat de l'UFMICT : ufmict@sante.cgt.fr

à renvoyer avant 15 décembre 2019

Nom, Prénom :

Profession :

Adresse personnelle :

Code Postal : Ville :

Mandats syndicaux :

Responsabilités syndicales :

Date d'adhésion à la CGT :

Situation : Femme Homme Retraité.e Pré-Retraité.e
 Secteur Public Secteur Privé Santé Action Sociale

Etes-vous abonné.e à : Hebdo Oui Non
 Option Oui Non
 Le Peuple Oui Non
 Cadre Info Oui Non

Recevez-vous le journal CGT " Ensemble " ? Oui Non

Le/La délégué.e
Date et signature (obligatoire)

Le/La Secrétaire général.e
du syndicat
Date et signature
TAMPON DU SYNDICAT OBLIGATOIRE

Le/La Secrétaire général.e de l'USD
Date et signature (facultatif)



Mise a disposition de candidature à la Commission Exécutive de l'UFMICT

Fiche à retourner au secrétariat de l'UFMICT : ufmict@sante.cgt.fr
à renvoyer avant le 15 décembre 2019

Éléments de connaissance du syndicat ou de la section syndicale déposant la candidature :

Secteur d'activité :

- Santé Public Privé lucratif Privé associatif Autre
 Action sociale Public Privé lucratif Privé associatif Autre

Etablissement :

Adresse :

Secrétaire Général.e :

Téléphone mobile :

Courriel du syndicat :@.....

	2015	2016	2017	2018
Nombre de syndiqué·e·s				
Dont nombre de syndiqué·e·s retraité·e·s				

Le/La candidat.e
Date et signature (obligatoire)

Le/La Secrétaire général.e
du syndicat
Date et signature
TAMPON DU SYNDICAT OBLIGATOIRE



Éléments de connaissance du/de la militant.e proposé.e à la CE de l'UFMICT

BULLETIN DE MISE à DISPOSITION DE CANDIDATURE à ENVOYER AVANT LE 15 DÉCEMBRE 2019

Nom : Prénom :

Femme Homme Date de naissance : / /

Adresse personnelle :

Téléphone mobile :

Courriel : @.....

Date d'adhésion à la CGT :

Formations syndicales suivies :

Responsabilités syndicales et mandats :

Motivations de la mise à disposition de la candidature :

La proposition de mise à disposition de candidature a été débattue collectivement :

En assemblée de syndiqué.e.s En CE du syndicat En bureau du syndicat

Date :

Autres éléments que vous souhaitez transmettre à la commission ? (contraintes particulières, besoins à prendre en compte) :

Sur quelle(s) activité(s) ou dossier(s) souhaiteriez-vous travailler ?



PROCÈS-VERBAL DE DÉBATS

Fiche à retourner au secrétariat de l'UFMICT : ufmict@sante.cgt.fr

à renvoyer avant le 15 décembre 2019

Département :

Section/Syndicat :

Nombre de participants :

Lieu :

Thématiques abordées :

.....
.....
.....
.....
.....

Compte-rendu de débat :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....





Proposition d'amendement du document d'orientation du XII^{ème} Congrès UFMICT Santé et Action Sociale

À renvoyer à ufmict@sante.cgt.fr avant le 15 décembre 2019

Le syndicat :

Adresse mail du syndicat :@

Téléphone du secrétaire :

(Code CoGéTise :)

Réuni le :

Nombre de participant.e.s :

Amendement n° :

Attention : un seul amendement par fiche

Partie N° / Paragraphe n°

Texte initial :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Fait à Le

Signature secrétaire de séance

et/ou tampon du syndicat :



**Proposition d'amendement des Statuts
du XII^{ème} Congrès UFMICT Santé et Action Sociale**

À renvoyer à ufmict@sante.cgt.fr avant le 15 décembre 2019

Le syndicat :

Adresse mail du syndicat :@

Téléphone du secrétaire :

(Code CoGéTise :)

Réuni le :

Nombre de participant.e.s :

Amendement n° :

Attention : un seul amendement par fiche

Partie N° / Paragraphe n°

Texte initial :

.....

.....

.....

Proposition de rédaction :

.....

.....

.....

.....

Explications :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Fait à Le

Signature secrétaire de séance

et/ou tampon du syndicat :



Questionnaire à l'attention des MICT

À renvoyer à ufmict@sante.cgt.fr

Nom¹ : Prénom¹ :

Département :

Syndicat ou section :

→ En tant que MICT, quelles sont pour toi les revendications prioritaires sur lesquelles la CGT se doit d'agir?

→ Pour toi, sous quelles formes peuvent se mener les actions ? (ex : pétitions, délégations auprès des élus, rassemblements, manifestations...).

→ Participes-tu aux différents collectifs ? Si non, pourquoi?

Oui Non

→ Est-ce la « proximité professionnelle » ou la proximité géographique qui aiderait à ta participation ou à celle de tes collègues ?

Prox. professionnelle Prox. géographique

→ Peux-tu identifier des revendications spécifiques aux MICT de la Santé ou de l'Action Sociale, sur lesquelles notre Union Fédérale devrait impulser les actions nécessaires?

→ En tant que syndiqué.e, estimes-tu être suffisamment informé.e par la CGT ? Reçois-tu les publications de la CGT?

ENSEMBLE PERSPECTIVES NVO VIE NOUVELLE OPTIONS

Publications locales et départementales Autres

Par courrier Par courriel

→ Participes-tu :

à la CE de ta section ou ton syndicat aux instances CTE - CHTSCT - CS - CSE

aux instances fédérales Autres :

→ Es-tu invité.e au congrès de ton syndicat ? Date du dernier congrès :

Merci de ta participation.

¹ facultatif